



DÉCLARATION SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Les dispositions du règlement (UE) 2018/1725 s'appliquent au traitement des données à caractère personnel effectué par le Parlement européen.

1) Données et destinataires

Selon les articles 15 et 16 du règlement susmentionné, le Parlement européen fournit à la personne concernée les informations suivantes:

- Le responsable du traitement des données est le Parlement européen, plus précisément l'unité Recrutement des stagiaires, représentée par M. Pasquale CIUFFREDA.

Vous pouvez contacter le responsable du traitement/l'entité par courriel à l'adresse PERS-MEP-Trainees@ep.europa.eu

- La finalité du traitement des données est le recrutement des stagiaires des députés, la gestion administrative du stage ainsi que la fin du stage.
- Les catégories de données utilisées dans ce cadre sont les suivantes:
 - ✓ les données servant à évaluer certains aspects de la personnalité (compétence, rendement professionnel, fiabilité ou comportement);
 - ✓ les données sous forme de numéros d'identification personnels;
 - ✓ les données concernant les rémunérations, indemnités et comptes bancaires;
 - ✓ les données concernant les numéros de téléphone et les communications;
 - ✓ les données concernant la santé (pour les stagiaires qui souhaitent obtenir des aménagements raisonnables).
- Les destinataires des données, au sein du Parlement européen, sont les suivants:
 - ✓ le député concerné;
 - ✓ l'unité des missions;
 - ✓ l'unité de la prévention et du bien-être au travail;
 - ✓ l'unité Ressources financières;
 - ✓ l'unité Informatique;
 - ✓ l'unité Support aux utilisateurs de la DG ITEC;

- ✓ l'unité assistance parlementaire et frais généraux des députés;
- ✓ le centre d'accréditation;
- ✓ l'unité Apprentissage et perfectionnement;
- ✓ l'unité de la comptabilité et de la trésorerie;
- ✓ l'unité d'audit interne;
- ✓ le Service juridique.

Pour les stagiaires qui souhaitent obtenir des aménagements raisonnables:

- ✓ le comité consultatif sur les aménagements raisonnables;
- ✓ le cabinet médical du Parlement européen.

Le cas échéant, les autres destinataires des données, au sein de l'Union, sont les suivants:

- ✓ la Cour des comptes européenne;
- ✓ l'OLAF;
- ✓ le Médiateur européen;

Les destinataires externes des données, au sein de l'Union, sont les suivants:

- ✓ les compagnies d'assurance contre les accidents et d'assurance maladie, en ce qui concerne les coordonnées des stagiaires;

2) Droits des personnes dont les données font l'objet d'un traitement

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification ou d'effacement en adressant une demande au responsable du traitement par courrier électronique à l'adresse suivante: PERS-MEP-Trainees@ep.europa.eu

3) Base juridique

La base juridique de ce traitement des données est constituée par les règles internes relatives aux stagiaires des députés du 10 décembre 2018 et le RÈGLEMENT (UE) 2018/1725 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données, à savoir l'article 5, paragraphe 1, point a) relatif à la licéité du traitement et l'article 10, paragraphe 2, point b), qui porte sur le traitement de catégories particulières de données.

4) Durée de conservation

Les délais de conservation des données sont les suivants:

- ✓ deux ans pour la documentation requise pour la production de la convention

de stage;

- ✓ deux ans pour la correspondance au format papier et électronique;
- ✓ cinq ans après la décharge pour les données relatives aux questions financières;
- ✓ dix ans à compter de la fin de la procédure de sélection pour la convention de stage;
- ✓ dix ans pour toutes les informations stockées dans le portail HRM (Streamline).

Les personnes concernées peuvent à tout moment introduire une réclamation auprès du Contrôleur européen de la protection des données (à l'adresse edps@edps.europa.eu) et demander des informations auprès du délégué à la protection des données du Parlement européen (à l'adresse data-protection@ep.europa.eu).